

Secrétaire général a fait preuve dans ses efforts de médiation méritent nos éloges. Etant donné que sa mission n'a pas été aussi fructueuse que nous l'aurions tous souhaité, il semble bien qu'il pourrait se révéler nécessaire de convoquer à nouveau le Conseil de sécurité pour qu'il réexamine ce dossier. Si tel est le cas, le Canada est disposé à appuyer sans réserve la mise en oeuvre de la deuxième partie axiomatique de la résolution 598, à savoir l'imposition de sanctions.

A la septième conférence de la CNUCED, la déclaration adoptée par consensus sur le commerce, la dette et les denrées de base laisse peut-être entrevoir le début d'une nouvelle ère de coopération entre les pays développés et les nations en développement. Ces assises de la CNUCED étaient un exemple d'une conférence internationale qui, selon tous les pronostics, était vouée à se solder par un échec. Les sceptiques faisaient erreur. L'Organisation des Nations Unies a enregistré un succès de première importance.

La session extraordinaire sur l'Afrique commence à donner des résultats concrets quoique la tâche soit loin, très loin d'être terminée. La communauté internationale reconnaît désormais de façon claire que la majorité des pays africains déploient de grands efforts en vue de redresser leur économie. Mais la communauté internationale se doit également de reconnaître que le problème de l'endettement de nombreux pays africains a atteint un seuil absolument critique et qu'il doit être abordé de façon novatrice et imaginative, à défaut de quoi tout le Programme de redressement risque de s'effondrer. Dans ce contexte, je me félicite de la constitution, par le Secrétaire général, du Groupe consultatif sur les flux financiers. Nous attendons son rapport avec impatience. Comme la plupart des membres de cette Assemblée le savent, le Canada est tellement conscient de la gravité de cette question qu'à l'occasion du Sommet de la Francophonie, il a annoncé l'annulation des créances au titre de l'aide publique au développement que lui devaient plusieurs pays de l'Afrique francophone. Le mois prochain, nous annoncerons une mesure similaire en faveur de l'Afrique anglophone à la Conférence du Commonwealth.

La Commission Brundtland a publié un rapport clair et direct sur l'urgence qu'il y a à protéger nos ressources et notre environnement. C'est dans cet esprit que, réunis la semaine dernière à Montréal, les représentants de nations ont signé un traité sur la couche d'ozone visant à limiter les émissions de chlorofluorocarbones. M. Mostafa Tolba, Directeur général du Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'a qualifié de "premier traité de dimension véritablement